

DÉPARTEMENT
de la HAUTE-SAVOIE

COMMUNE
DE
FILLINGES

74250

Tél. 04 50 36 42 65



AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de FILLINGES se réunira à la Mairie, en vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

LE MARDI 26 JUILLET 2022 à 20 H 00

ORDRE DU JOUR

- 1° - Compte-rendu de Monsieur le Maire concernant les décisions prises par lui, en tant qu'autorité délégataire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 2° - Dossiers d'urbanisme
- 3° - Convention de mise à disposition de personnel avec la MJCI (Maison des Jeunes et de la Culture Intercommunale) « Les Clarines »
- 4° - Débat sur les orientations du Règlement Local de Publicité
- 5° - Autorisation de signer une promesse de vente
- 6° - Office National des Forêts - Proposition d'état d'assiette pour la campagne 2023
- 7° - Questions diverses


Le Maire,
Bruno FOREL.

Affiché le 22 juillet 2022 selon l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales